

Diplôme : BTSA Technico-commercial

**Module :
Module de Langue vivante 2 optionnelle**

**Objectif général du module :
Mobiliser ses savoirs langagiers et culturels pour
communiquer en langue étrangère**

Indications de contenus, commentaires, recommandations pédagogiques

Les langues vivantes sont un atout au service de l'insertion professionnelle, de la mobilité et de la poursuite d'études; l'objectif général est donc double :

- consolider et structurer les compétences fondamentales de compréhension et d'expression à l'oral et à l'écrit pour communiquer efficacement dans les domaines personnel, public et professionnel,
- développer ses connaissances professionnelles et culturelles pour prendre en compte l'évolution permanente des métiers et s'y adapter.

L'horaire est réparti régulièrement sur les quatre semestres du cycle. La moitié de l'horaire est consacrée à la communication en situation professionnelle. Afin d'assurer la primauté de l'oral, 60% environ du temps d'enseignement doit être consacré aux activités orales. Dans la présentation, les activités langagières sont dissociées les unes des autres ; dans une séance d'enseignement, comme dans la réalité, elles s'imbriquent constamment. Les contenus à aborder en BTSA prennent appui sur ceux définis dans le programme du baccalauréat professionnel et ils en constituent un prolongement. Pour toutes les activités, le niveau d'exigence attendu, en référence au CECRL, est le niveau **B1**.

Présentation du module - Conditions d'atteinte des objectifs

La **primauté de l'oral** est rappelée : l'essentiel du temps de « face à face » doit être consacré à la pratique de la langue orale dans ses deux composantes (expression et compréhension). La maîtrise de la morphosyntaxe demeure certes importante, mais l'importance du lexique (dimension phonologique comprise) pour la communication doit être réaffirmée.

- **Compréhension** : il est indispensable que l'étudiant consacre de façon régulière un temps de travail personnel à l'activité d'écoute et de lecture ; le professeur met à sa disposition des supports (sonores / écrits) et fixe des tâches de compréhension (recherche d'informations à l'aide de grilles). Cet entraînement ne peut être profitable que si l'étudiant est exposé de façon régulière à des échantillons authentiques de la langue et si sa performance est évaluée. L'enjeu pour un futur professionnel n'est pas seulement de comprendre bien, il est aussi de comprendre vite. L'atteinte de cet objectif nécessite de recourir à un entraînement spécifique : les exercices doivent permettre de développer la réactivité de l'étudiant, sa capacité à repérer rapidement les réseaux de sens, à déduire et inférer, à identifier les éléments importants d'un message (thème, contexte, identité / fonction des locuteurs, une information essentielle / spécifique) ;
- **Expression** : si l'entraînement des étudiants à la compréhension peut en partie être mise en œuvre en dehors de la présence du professeur, il n'en va pas de même pour l'expression : le cours est le moment privilégié pour entraîner à cette activité langagière. Le questionnement pédagogique est utile pour contrôler les acquis ; pour les situations d'apprentissage, il convient de privilégier le questionnement référentiel et les situations de communication authentiques qui permettent les transferts réels d'information. Pour offrir un temps de parole significatif à ses étudiants, le professeur recourt fréquemment au travail en binômes (jeux de rôles notamment).

On dénombre cinq objectifs correspondant chacun à une activité langagière.

Objectif 1. Comprendre un ou plusieurs locuteurs (interaction) s'exprimant dans une langue orale standard, « en direct » ou enregistrée, sur des sujets familiers ou non, se rencontrant dans la vie personnelle, sociale ou professionnelle (discussions techniques dans son domaine de spécialité)

Objectif 1.1 - Comprendre l'information globale

Objectif 1.2 - Comprendre une information particulière

Objectif 1.3 - Comprendre l'information détaillée

Objectif 1.4 - Comprendre l'implicite du discours

Objectif 2. Communiquer oralement en continu

Présenter, expliquer, développer, résumer, rendre compte, commenter.

Objectif 3. Communiquer oralement en interaction

Objectif 3.1 - Communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance qui rende possible une interaction normale avec un locuteur natif et participer activement à une conversation dans des situations familières.

Objectif 3.2 - Présenter et défendre ses opinions.

Pour les **objectifs 2 et 3**, il s'agit de communiquer dans le domaine personnel, public ou professionnel.

Objectif 4. Lire avec un grand degré d'autonomie des textes de tous ordres.

Objectif 4.1 - S'entraîner par une lecture rapide à la compréhension du sens général

Objectif 4.2 - Parcourir un texte assez long pour y localiser une information cherchée

Objectif 4.3 - Réunir des informations provenant de différentes parties du texte ou de textes différents afin d'accomplir une tâche spécifique.

Objectif 5. Ecrire des textes clairs et détaillés sur une gamme étendue de sujets relatifs aux domaines d'intérêt de l'étudiant (professionnel ou non).

Objectif 5.1 - Rédiger en respectant les formes liées à la finalité du document écrit

Objectif 5.2 - Maîtriser la morphosyntaxe pour garantir l'intelligibilité.